



M^c Paul Germain
notaire et conseiller
juridique

2559, boul. du Curé-Labelle
Tél. : 450 224-5080
Télec. : 450 504-5085
www.paulgermain.com

Sur son lit de mort

Séraphin se meurt. Le cancer. Dans la chambre d'hôpital, ses proches l'entourent. Enfin pas tous ses proches, il manque sa fille Gertrude, qui ne lui parle plus depuis des années.

Dans un élan de générosité, il a demandé à l'un de ses enfants de se rendre à sa banque avec sa procuration, de fermer son compte et de lui rapporter tout l'argent en liquide. Séraphin a divisé le magot en trois parts égales pour ses enfants présents.

Il s'est juré que Gertrude, pour une raison que nous ignorons et que nous n'avons pas ici à juger, n'aurait pas un sou. Les autres enfants sont bien sûr solidaires de la décision de leur père.

Son fils a vérifié sur Internet à savoir qu'effectivement une donation d'une somme d'argent est valide, si le donateur remet entre les mains du donataire les fameux billets verts (tous des 20 \$) et qu'il est de son intention de s'en dessaisir. Donc, pas besoin de notaire.

Avant de remettre les sous, il fait venir son médecin et une infirmière pour qu'ils certifient qu'il est encore apte et qu'ils agissent comme témoin. Quoi de mieux qu'un docteur comme témoin.

C'est alors qu'il remet à ses enfants présents trois grosses enveloppes brunes contenant chacun sa liasse de billets. Depuis, Séraphin repose en paix. Mais pas pour longtemps, car sa fille Gertrude, qui s'est présentée au salon funéraire, a très bien compris qu'elle s'est fait flouer. Elle a l'intention de demander l'annulation des donations de sommes d'argent. Elle veut sa part de l'héritage.

Son avocat a trouvé l'article suivant dans le Code civil du Québec 1820 C.c.Q. : La donation faite durant la maladie réputée mortelle du donateur, suivie ou non de son décès, est nulle comme faite à cause de mort si aucune circonstance n'aide à la valider.

Néanmoins, si le donateur se rétablit et laisse le donataire en possession paisible pendant trois ans, le vice disparaît. La jurisprudence a déterminé que ces circonstances pouvaient valider la donation sont les suivantes :

- de nombreux services ont été rendus au donateur par le donataire;
- des soins ont été prodigués par le donataire durant la maladie du donateur;
- et autres cas d'espèce.

Les tribunaux ont par ailleurs invalidé les donations suivantes :

- les donations qui transfèrent la totalité des actifs du donateur;
- les donations faites pour aucune autre raison que l'amitié.

Vous aurez compris que Séraphin a bien des chances de se retourner dans sa tombe. Sauvegardez votre tranquillité d'esprit et votre repos éternel, n'hésitez pas à nous contacter, nous saurons vous guider.

Salutations distinguées

Not'Journal

BENOÎT GUÉRIN

Le 10 avril dernier avait lieu l'événement Hommage aux bénévoles de la Ville de Prévost. Je tiens à souligner non seulement cet événement, mais vous rappeler que sans nos bénévoles, le journal ne serait ni publié ni distribué, c'est tout dire. L'intervention de nos bénévoles dans le journal est aussi essentielle que le sang qui circule dans nos veines et qui nous maintient en vie. Alors merci à ces dizaines de collaborateurs qui rendent possible cette aventure depuis maintenant 15 ans. Si l'aventure vous intéresse, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Notre bénévole 2016 à Prévost
Nous avons présenté Jasmine Valiquette comme bénévole 2016 de notre organisme lors de l'événement



Photo: Michel Fortier

Jasmine Valiquette, un sourire engageant, une grande sensibilité, un regard profondément humaniste et une manière de raconter les gens.

ment Hommage aux bénévoles organisé par la Ville de Prévost.

Jasmine est collaboratrice du journal depuis l'été 2014. C'est son père qui l'a poussée à écrire des histoires vraies sur la vie des gens de chez nous, des récits qui peuvent influencer la vie des lecteurs. De belles histoires des Pays-d'en-Haut...

Après une vingtaine de portraits on peut dire que Jasmine est toujours passionnée par l'humain, c'est ce qui l'intéresse, et c'est ainsi qu'elle rencontre des personnes impliquées dans leur communauté en révélant des aspects de leur vie qui les ont rendus sensibles aux autres et peut-être un peu plus citoyens de leur communauté. – Voir l'hommage publié en page 15.

Pour l'ensemble de Prévost, les bénévoles honorés sont les suivants: Wouf Laurentides – Rachel J. Bertrand, Ciné-Club de Prévost – Émile Breton, Club Optimiste de Prévost – Kim Bordeleau, Club Soleil de Prévost – Maryse Rousseau, Comité de la gare de Prévost – André Robert, Comité régional pour la protection des falaises – Diane Barriault, Association de baseball mineur de Prévost – Christian Jutras, Diffusions Amal'Gamme – Christianne Denis et Jean-Pierre Côté, FC Boréal – Stéphane Lamarre, Journal des citoyens – Jasmine Valiquette, Maison d'entraide de Prévost – Michel Marier, Réseau des gens d'affaires de Prévost – Alain Corriveau, Société d'horticulture et d'écologie – Mariette Leroux et SOS Félines – Carole Lauzon.

Allez visiter ...

Journal citoyens
Prévost • Piedmont • Sainte-Anne-des-Lacs

Accueil | Articles | Dossiers | À propos | Nous rejoindre | Club Ado Média | Devenir Membre | Événements

Publié par: Michel Fortier 4 avril 2016



Michel Fortier

- Article paru le 4 avril dernier

L'auberge Belle & Belge de Prévost, propriété de Georges-Etienne Gagnon, a pris feu mercredi 30 mars, un peu après 19h. Le feu aurait pris sur le balcon arrière et se serait propagé rapidement à la façade arrière de la maison. Un ami de M. Gagnon y habitait, mais personne n'a été blessé.

Les pompiers sont intervenus à 19h29 et ils ont pu maîtriser le brasier avant que le feu n'atteigne l'ensemble MF5120 de la propriété. Mais les dommages sont importants et M. Gagnon qui était présent semblait dévasté, se rendant compte progressivement de l'ampleur des dégâts. – Voir la suite et les photos sur le Web

Journal citoyens
Prévost • Piedmont • Sainte-Anne-des-Lacs

www.journaldescitoyens.ca

Mission :

Le Journal des citoyens est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information général et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Les Éditions prévostaises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du Journal des citoyens.

AVIS :

Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le Journal des citoyens.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

On ne peut utiliser des textes ou des photographies sans autorisation du Journal.

La conception des annonces du Journal des citoyens est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des annonces est interdite sans la permission écrite du Journal.

Les Éditions prévostaises
C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0
Tél. : 450 602-2794

Rédacteur en chef et directeur :

Michel Fortier, rédacteur en chef
tél. : 450 602-2794
redaction@journaldescitoyens.ca
www.journaldescitoyens.ca

Conseiller juridique :

Benoît Guérin
bguerin@journaldescitoyens.ca

Conseil d'administration et collaborateurs créatifs :

Benoît Guérin, président, Yvan Gladu, Gilbert Tousignant, Rodolphe Girard, Odette Morin, Isabelle Neveu, Jean-Guy Joubert, André Boudreau, Jean Chalifoux, Yvon Blondin, Lyne Gariépy, Luc Brousseau, Jean Massé, Danielle Larocque, Jasmine Valiquette, Louise Guertin, Gisèle Bart, Sylvie Prévost et Sylvie D. Daigneault

Révision des textes :

Gleason Théberge, Valérie Lépine, Yvan Gladu et Benoît Guérin.

Journaliste :

Valérie Lépine: vlepine@journaldescitoyens.ca

Webmestre :

Marc-Aurèle Filion: marco@journaldescitoyens.ca

Facebook: Club Ado média

Direction artistique et infographie: Carole Bouchard

infographie@journaldescitoyens.ca

Représentante publicitaire:

Lise Pinard, tél. : 450 335-1678
lisepinard@journaldescitoyens.ca

Imprimeur : Hebdo Litho

Tirage certifié : 10500 exemplaires

Distribution : Postes Canada: médiaposte

Dépôt légal :

- Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 Journal des citoyens

Le Journal des citoyens reçoit l'appui de :

Culture et Communications Québec

AMECQ ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Tirage certifié AMECQ

788, rue Shaw,
Prévost



Tél : 450-224-2507

maisonentraideprevost@videotron.ca



Photo: Michel Fortier

Le conseiller, Claude Leroux, Micheline Lamond, présidente, le bénévole de l'année, monsieur Michel Marier et Germain Richer, maire.

Journée échange de vivaces annulée

Le mois dernier je vous parlais d'une potentielle journée d'échanges de vivaces à la Maison d'entraide de Prévost en mai prochain. Entre-temps, nous avons appris que le bazar de la Société d'horticulture de Prévost aura lieu le 28 mai, de 9 h à 13 h, à l'école Val-des-Monts. Nous invitons donc tous les amateurs d'horticulture à participer à cet événement bénéfice annuel de la Société d'horticulture de Prévost.

Bonne nouvelle

Le projet « Apprentissage à l'ordinateur et à internet » sera bel et bien offert par la Maison d'entraide de Prévost. L'objectif du programme est de rendre les personnes autonomes pour la recherche d'informations sur internet comme chercher un emploi, remplir des formulaires en ligne et pour certaines personnes, briser l'isolement. Le contenu est inspiré du programme d'apprentissage de l'ordinateur pour les aînés de la Bibliothèque d'Ottawa. Nous planifions débiter en juin prochain. Vous désirez vous inscrire, communiquez avec Michèle Desjardins, 450 224-2507

Comité citoyen d'agriculture urbaine

Lors de la dernière parution, je vous parlais de cueillette de fruits urbains. Eh bien oui, le collectif « Bouffe ta ville » de Prévost vient de voir le jour. Le premier projet sera de récolter les fruits qui se perdent dans les arbres fruitiers de particuliers ou autres. La récolte sera en-

suite partagée entre le propriétaire de l'arbre, les bénévoles-cueilleurs, la Maison d'entraide de Prévost et le collectif. Vous pouvez contacter le collectif par courriel: bouffeta-ville@gmail.com. La Maison d'entraide est fière d'être partenaire de ce projet mobilisateur pour les citoyens de Prévost.

Bénévole de l'année

Le dimanche 10 avril dernier, au brunch hommage aux bénévoles de la Ville de Prévost, la Maison d'entraide présentait son bénévole de l'année, monsieur Michel Marier. Immense merci, Michel, pour ton implication à la Maison depuis 2003. Reste avec nous encore longtemps.

Besoin de bénévoles

Nous avons toujours besoin de bénévoles pour notre département de triage. Vous êtes intéressés, communiquez avec Michèle Desjardins, 450 224-2507.

Sur ce, bonne douceur printanière et bon jardinage!

Michèle Desjardins

Coordonnatrice par intérim

Heures d'ouverture

Bureau, services, comptoir familial et friperie

Lundi : 13 h à 15 h 45 – mardi au vendredi : 9 h à 11 h 45 et 13 h à 15 h 45 – samedi matin : 9 h à 11 h 45 (comptoir familial seulement).

Heures de dépôt pour meubles et accessoires (entrepôt)

Lundi : 9 h à 15 h – mardi au vendredi : 9 h à 18 h – samedi matin : 9 h à 16 h – Dimanche : AUCUN DÉPÔT.

Dépôt de vêtements : En tout temps, dans les deux contenants bleus extérieurs.



Suivez-nous sur Facebook et devenez amis avec nous

www.maisonentraideprevost.org